



# INSCRIPTION 2018 - 2019

## Formation APIC

« Bien comprendre pour mieux agir »

Fiche d'inscription  
à partir du 7 novembre

### Accompagnement des pratiques, informations et conseils

Concernant les personnes qui présentent un (TSA) trouble du spectre autistique : autisme et le syndrome d'Asperger

Destiné aux AVS (auxiliaires de vie scolaire) et familles

Moniteurs – Educateurs - Orthophonistes – Psychologues

« Pour bien comprendre, pour mieux agir » la formation APIC est pour tous publics intéressés ou personnes concernées par l'autisme : orthophonistes, médecins, psychologues, AVS, éducateurs, enseignants, parents..

### Julie Colombel-psychologue/formatrice

N° formateur 11755339475 / n° Siret 52404908700033

Psychologue clinicienne bénéficiant d'une expérience de plusieurs années dans l'accompagnement psychologique et éducatif de personnes présentant un trouble du spectre autistique (autisme ou syndrome d'Asperger) et formatrice sur le thème des stratégies éducatives dans un organisme de formation dans le domaine de la santé (AFAR).

Merci de remplir la fiche en lettres majuscules

NOM .....PRENOM.....

ADRESSE: .....

TELEPHONE: .....EMAIL.....

Cochez ce qui vous concerne

Professionnel :..... Niveau d'étude .....  
Formation : ..... Autres .....

AVS niveau Bac/Etudiant(e)/Parents d'enfants TSA

Nom de l'établissement :.....

Niveau d'étude :.....

Autres : précisez:.....

**A ne pas découper la fiche SVP**

\*\*\*\*\*

**\*Durée de formation : 18 heures ATTENTION l'assiduité aux séances est indispensable pour valider la formation**

**Ne pas antidater les chèques** Merci d'envoyer à l'adresse ci-dessous **tous le(s) chèque(s) de participation** à l'ordre de : **Asperger Amitié accompagné(s) de votre fiche d'inscription**

#### Participation forfaitaire

AVS / Etudiant(e) / Parents d'enfants TSA 330€00

o Paiement en 1 fois

o Paiement en 2 fois soit :

2 chèques de 165€ novembre/ décembre

PROFESSIONNELS 420€00

o Paiement en 1 fois

o Paiement en 2 fois soit :

2 chèques de 210€ novembre/ décembre

\* En cas de modification d'horaires, vous serez informés préalablement. Le calendrier est consultable sur le site